la lettre du Maire

Commune de Breuil-le-Vert • n° 88 Octobre 2026



Édito

Jean-Philippe VICHARD
Maire de Breuil-le-Vert

“Inauguration de la halle”

Un très beau moment de la vie de Breuil-le-Vert.



Vendredi 11 septembre, nous avons officiellement inauguré la halle du Grand-Air, dans une ambiance particulièrement chaleureuse, festive et conviviale. **Et quelle soirée !**

De 18 h 30 à 21 h 00, plus de 600 personnes ont été accueillies au son du jazz-band, dans une atmosphère à la fois populaire, familiale et intergénérationnelle. Après avoir coupé le ruban tricolore, les trois financeurs du projet ont pris la parole (Monsieur le Maire pour la Commune, Maxime Minot pour le Département et Monsieur Ruiz pour l’Etat) afin de marquer ce moment important.

Puis la musique a repris à l’occasion du pot républicain.

À 21 h 00, place à la pétanque avec un concours particulièrement attendu. À 22 h 00, après avoir été repoussé à deux reprises en raison des conditions météorologiques, le feu d’artifice a pu enfin illuminer le ciel du Grand-Air, pour le plus grand plaisir de tous.

Et la fête était loin d’être terminée ! Le bal populaire a ensuite pris le relais et permis aux plus courageux de danser jusqu’à 2 h 30 du matin. Une belle manière de terminer cette soirée qui restera sans aucun doute comme un très beau moment de la vie de Breuil-le-Vert.



“Une halle au service de la commune et de son territoire”





Exceptionnelle par ses caractéristiques et sans équivalent dans notre secteur, cette halle a été pensée comme un équipement polyvalent et durable. Elle pourra accueillir de nombreuses manifestations : activités associatives, événements sportifs et culturels, rencontres, animations, moments festifs et rassemblements populaires.

Sa vocation est simple : offrir un nouveau lieu de vie, de rencontre et de partage, au service des habitants de Breuil-le-Vert, mais également, plus largement, de l’ensemble de l’agglomération clermontoise.

Cette réalisation représente un investissement de 1 million d’€. Et la commune a pu compter sur le soutien particulièrement important de ses partenaires, que je remercie sincèrement : 240.000 € du Conseil Départemental de l’Oise ; 264.000 € de l’État soit environ 500.000 € restant à la charge de la Commune. Certes, c’est un investissement important, mais un investissement pour l’avenir et pour la qualité de vie de notre commune.



“Une réussite collective”

Une telle soirée ne peut être réussie que grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, associations, entreprises et agents municipaux. Je tiens donc à remercier très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à sa réussite.

Je remercie chaleureusement Sultan Kebab (rue de Paris à Breuil-le-Vert) qui a pris en charge financièrement les consommations des enfants en partenariat avec le Carrefour de l’Amitié. Je remercie aussi chaleureusement le COBC associé à Sultan Kebab qui ont, tous 2, pris en charge financièrement le DJ.

Merci également au Pétanque-Club qui a assuré la gestion des deux buvettes et à l’Ilep pour le prêt de la structure gonflable, à toutes les associations et partenaires présents ou mobilisés : l’Association des parents d’élèves, le Carnaval des Possibles, le Carrefour de l’Amitié, le Comité des Fêtes, Fil en Aiguille, Jazz and Co de Clermont, les Glaces des Champs de Camille Coulon, La Mie Julie, les Ruches de Ludo et Monsieur Boyenval pour le prêt des plantes.

Un grand merci aux personnels communaux, qui ont une nouvelle fois décuplé leurs efforts, avant, pendant et après la manifestation, pour que tout soit prêt et que cette soirée soit une réussite. ***À toutes et à tous : un grand merci !***

“Un nouveau chapitre”

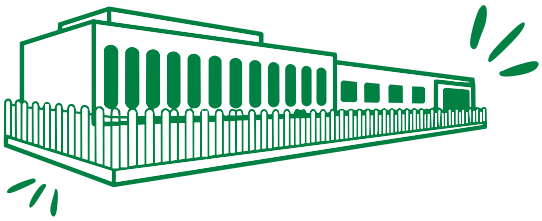


Cette inauguration n’était pas simplement celle d’un bâtiment. Elle était aussi celle d’un nouveau lieu de vie pour Breuil-le-Vert. Une commune ne se résume pas à ses rues, à ses bâtiments ou à ses équipements. Une commune vit par les rencontres qui s’y créent, les moments que l’on y partage et les projets que l’on construit ensemble. Cette soirée en a été une magnifique illustration.

Breuil-le-Vert, ce n’est pas simplement une commune où l’on habite. C’est une commune où l’on se rencontre, où l’on partage, où l’on échange et où l’on construit ensemble. En bref, c’est une commune où l’on vit.

Après les travaux, après l’inauguration, une nouvelle page de l’histoire de Breuil-le-Vert vient désormais de s’ouvrir.

Cette page, il appartient à nous tous de l’écrire.



“Situation de l’école Olympe de Gouges”

La rentrée scolaire est désormais derrière nous. Cette année, les effectifs s’élèvent à 257 enfants, un chiffre pratiquement identique à celui des années précédentes. L’équipe pédagogique demeure stable, ce qui témoigne de la qualité du climat qui règne au sein de l’école et qui contribue, à n’en pas douter, à la qualité de l’enseignement et à la réussite des élèves. Comme chaque année, nous accueillons également un professeur stagiaire en maternelle.

Durant les vacances estivales, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer les conditions d’accueil. 20 places de stationnement supplémentaires ont ainsi été créées sur le parking qui en compte désormais 230. Nos agents ont également agrandi la cour de l’école en déplaçant une clôture, permettant d’intégrer un nouvel espace ombragé, déjà très apprécié par les enfants du centre aéré durant l’été.

Les élus restent pleinement impliqués dans le bon fonctionnement de notre école Olympe de Gouges, un établissement de qualité que beaucoup de communes nous envient. Nous continuerons à y consacrer toute l’attention nécessaire car offrir à nos enfants un cadre d’apprentissage agréable, sûr et adapté demeure l’une de nos priorités.





“Entretenir notre cadre de vie est une responsabilité partagée”





Chacun a constaté que la canicule a fortement ralenti, voire stoppé, la pousse des pelouses qui sont devenues cet été de véritables paillassons. En revanche, les mauvaises herbes, elles, n’ont pas faibli, notamment dans les caniveaux et les cimetières.

Malgré un effectif réduit de moitié pendant les congés d’été, les agents municipaux ont entrepris un travail particulièrement pénible. En effet, depuis plusieurs années, l’interdiction d’utiliser des produits phytosanitaires impose un désherbage essentiellement manuel, beaucoup plus long et plus exigeant, notamment dans les 2 cimetières.

À celles et ceux qui estiment que les interventions n’ont pas été suffisantes, je souhaite rappeler quelques règles simples. L’entretien du pourtour des concessions funéraires incombe aux titulaires des concessions. De même, les propriétaires et les locataires sont tenus d’entretenir le trottoir et le caniveau situés devant leur propriété. Cette obligation vaut également, en période hivernale, pour le déneigement et le traitement du verglas.

Préserver la qualité de notre cadre de vie est une responsabilité partagée. La commune assume pleinement ses missions, mais elle ne peut agir seule. Par quelques gestes simples, chacun peut contribuer à rendre notre ville plus propre, plus accueillante et plus agréable à vivre. Je remercie chaleureusement tous les habitants qui s’investissent au quotidien dans cet esprit de civisme, ainsi que nos agents municipaux dont le travail mérite notre reconnaissance.



“Bilan centre aéré”

Un été riche en découvertes.



Tout au long de l'été, l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) a accueilli des enfants âgés de 3 à 12 ans, avec des effectifs variant de **80 à 110 enfants** selon les périodes.

Une place importante a été accordée aux **activités de pleine nature**, permettant aux enfants de profiter des espaces extérieurs tout en développant leur motricité, leur esprit d'équipe et leur sens de l'observation. Jeux de piste, balades, défis sportifs, activités de découverte de l'environnement et grands jeux collectifs ont rythmé les journées dans une ambiance dynamique et conviviale.

Les enfants ont également participé à de nombreuses activités favorisant l'**expression corporelle, musicale et artistique**. Ateliers de danse, jeux d'expression, chants, créations manuelles, peintures, bricolages et réalisations collectives ont permis à chacun de développer sa créativité, de prendre confiance en lui et d'exprimer sa personnalité dans un cadre bienveillant.

Les temps de vie quotidienne ont occupé une place essentielle dans le fonctionnement de l'ACM. Les équipes d'animation ont veillé à favoriser l'**autonomie des enfants** à travers des gestes simples du quotidien : participation au rangement, gestion des affaires personnelles, choix des activités, entraide entre les plus grands et les plus jeunes ou encore implication dans la vie du groupe. Ces moments de vie collective ont permis de développer le respect des autres, la coopération et la responsabilisation de chacun.

L'été fut également rythmé par de nombreuses sorties et interventions qui ont permis aux enfants de découvrir leur environnement culturel, naturel et patrimonial. Les enfants ont notamment eu l'occasion de visiter le **musée Gallé-Juillet à Creil**, une sortie enrichissante autour de la découverte du patrimoine et des traditions locales. Une intervention autour de la **pleine nature** a également sensibilisé les jeunes à l'environnement, à la faune et à la flore, tout en favorisant les activités de plein air.

Les enfants ont aussi participé à plusieurs temps forts festifs et collectifs comme le **Festikid**, très apprécié pour ses animations ludiques et conviviales, ainsi qu'à une **journée collective intercentre**, favorisant les rencontres, les échanges et la coopération entre les différents accueils de loisirs du territoire.

Plusieurs sorties de loisirs ont ponctué l'été, permettant aux enfants de profiter pleinement de moments de détente et de découverte : sortie à **Mers-les-Bains**, séance de **cinéma**, journée au parc archéologique de **SAMARA**, découverte d'**Abracadaparc** ainsi qu'une sortie au **parc Chédeville**, particulièrement appréciée pour ses espaces de jeux et ses activités en plein air.

De beaux moments ont également été partagés avec le tissu associatif local, notamment avec le club de marche de **BLV Rando**. Les sorties locales organisées tout au long de l'été ont permis aux enfants de découvrir les richesses de leur territoire tout en créant des souvenirs collectifs forts.

Cet été restera marqué par une ambiance dynamique, chaleureuse et conviviale, riche en découvertes, en rencontres et en expériences partagées.

“Communauté de communes Collecteur de piles usagées”



Les piles et batteries contiennent des substances polluantes qui peuvent avoir un impact important sur l'environnement lorsqu'elles ne sont pas correctement éliminées. Par ailleurs, lorsqu'elles sont jetées dans les bacs de tri ou les ordures ménagères, elles représentent un risque de sécurité lors de la collecte et du traitement des déchets, notamment en raison des départs de feu qu'elles peuvent provoquer.

C'est ainsi que dans le cadre de la prévention et de la bonne gestion des déchets, la Communauté de Communes a proposé aux communes qui le souhaitent la mise à disposition d'un collecteur de piles usagées qui est aujourd'hui installé à la mairie. Une fois rempli, il pourra être vidé en déchèterie. Les magasins Aldi et Auchan disposent également de collecteurs de piles usagées.



“Situation des travaux en cours dans l’église”



En 2008, nous avons engagé des travaux de reprise de la toiture mais aussi de l’intérieur et de l’extérieur de notre église. Les travaux ont été réalisés de 2008 à 2025 en 10 tranches successives qui sont désormais achevées.

Par souci de transparence, il est utile de porter à la connaissance de chacun le montant des travaux. Le tableau ci-contre indique le montant cumulé de toutes les factures honorées durant ces 3 derniers mandats. Ces travaux ont coûté 512.737 € ttc (voir tableau).

Merci à nos partenaires que sont L’Etat et le Département pour leur soutien. Un grand merci à SMBLV (Association de sauvegarde de l’Eglise) pour toutes les actions qu’elle a entreprises afin d’aider au financement des travaux.

Participations respectives des différents financeurs			
MONTANT	ETAT	DEPARTEMENT	COMMUNE
427 281,18 €	170 912,47 €	128 184,35 €	128 184,35 €
100,00%	40,00%	30,00%	30,00%
La commune a bénéficié d'une aide de 94.000 € versée par l'association SMBLV			

Aujourd’hui, nous envisageons d’engager les travaux de la 11ème tranche qui consiste à reprendre les peintures historiques situées dans le coeur. Il s’agit là d’un travail de préservation des peintures existantes et non de remplacement. Préalablement à la réalisation de ces travaux, un audit concernant l’humidité de l’église a été demandé par l’Architecte des Bâtiments de France. Cet audit a mis en avant la nécessité d’engager des travaux de reprise des soubassements extérieurs du chevet afin de circonscrire l’humidité. Ces travaux ont été réalisés en 2026. Il faut désormais attendre 1 année afin de mesurer l’impact de ces travaux avant de mettre en œuvre la 11ème tranche.



Catherine Dequin, Monique Ripault, Rose Guillemette, Béatrice Alatinte

BÉNÉVOLE

“Remerciements aux bénévoles de la paroisse”

Je tiens à saluer chaleureusement l’engagement de Mme Ripault, qui assiste fidèlement le prêtre lors des offices, ainsi que celui de Mesdames Alatinte, Guillemette et Dequin, qui veillent avec dévouement au nettoyage et à l’entretien de notre église, notamment dans le cadre de la préparation des célébrations.

Un grand Merci aussi à Jacqueline Boursy, qui, pendant de très nombreuses années, s’est investie avec une fidélité exemplaire au service de cette église.

“Rue de Béthencourtel : Travaux d’enfouissement et de reprise de la voirie”





Les travaux d’enfouissement chez les particuliers sont terminés. Dans la continuité, la Communauté de Communes a entrepris le remplacement de la conduite d’eau potable. En automne interviendront les travaux de voirie dans un contexte financier inédit compte-tenu du prix élevé de tous les produits issus de l’industrie pétrolière.

Nous pouvons désormais faire un bilan financier des travaux d’enfouissement des réseaux et de reprise de voirie de la rue des Rossignols et de la rue du Calvaire d’une longueur cumulée de 750 mètres réalisés de 2022 à 2025. Le montant total des travaux s’est élevé à 1 020 812 € dont 897 592 € à la charge de la Commune et 123 220 € de subvention du Département que je remercie.



“Les noces de palissandre célébrées à Breuil-le-Vert”



65 ANS DE MARIAGE

Les époux Lefillastre se redisent oui

BREUIL-LE-VERT Après avoir célébré leurs noces d'or, puis de diamant, Alain et Chantal Lefillastre ont fêté leurs noces de palissandre et leurs 65 ans de mariage, entourés de leur famille.

Mercredi 22 Juillet 2026 | Le Bonhomme Picard

Le 12 juillet dernier, j’ai eu le grand plaisir de célébrer les noces de palissandre d’Alain et Chantal Lefillastre, qui ont fêté leurs 65 années de mariage.

Cette célébration avait pour moi une résonance toute particulière. En effet, j’avais déjà eu l’honneur de célébrer leurs noces d’or en 2011 – les premières de mon mandat – puis leurs noces de diamant en 2021. Les retrouver aujourd’hui pour leurs noces de palissandre constitue une immense joie.

Soixante-cinq années de vie commune témoignent d’un engagement exceptionnel, fondé sur l’amour, la confiance, le respect et la patience. Comme le palissandre, ce bois noble et précieux qui donne son nom à cet anniversaire, leur union a traversé le temps en se renforçant.

Comme l’écrivait Antoine de Saint-Exupéry : **“Aimer, ce n’est pas se regarder l’un l’autre, c’est regarder ensemble dans la même direction. “** Au fil de ces 65 années, Alain et Chantal ont fondé une belle famille : trois enfants, cinq petits-enfants et un arrière-petit-fils. Au nom du conseil municipal et de tous les habitants de Breuil-le-Vert, je leur renouvelle nos plus chaleureuses félicitations et leur souhaite encore de très belles années de bonheur partagé.

“Expression libre”

Du bon usage des nouveaux moyens de communication et des réseaux sociaux

VIVRE ENSEMBLE À BREUIL-LE-VERT

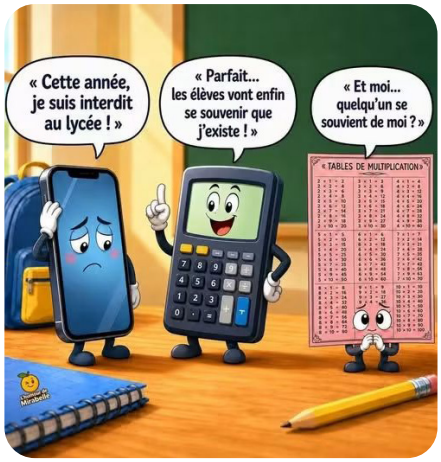
Les nouveaux moyens de communication constituent un immense progrès. Ils rapprochent les distances, facilitent les échanges et permettent de communiquer instantanément avec le monde entier.

Mais à force de communiquer toujours plus vite, nous perdons une part essentielle de nos relations humaines. Notre jeunesse est particulièrement concernée. Les heures passées devant les écrans peuvent se faire au détriment du sport, de la lecture, des rencontres et tout simplement, du temps passé à vivre ensemble.

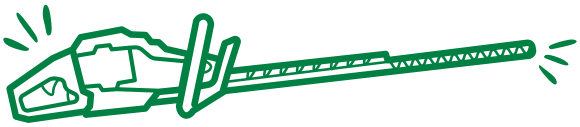
C’est pourquoi la réflexion sur la limitation de l’usage des réseaux sociaux à l’école, au collège et au lycée mérite d’être prise au sérieux. L’école doit rester un lieu d’apprentissage, de concentration, de dialogue et de socialisation. L’immédiateté des réseaux favorise trop souvent la réaction plutôt que la réflexion, l’émotion plutôt que l’analyse. Il ne s’agit pas de rejeter la technologie, mais de lui rendre sa juste place, un outil au service de l’Homme, et non l’inverse.

Pour notre part, en qualité d’élus nous avons fait un autre choix : prendre le temps d’écouter, de réfléchir et surtout d’agir. C’est peut-être moins spectaculaire que de commenter et filmer chaque événement sur les réseaux sociaux, mais certainement plus utile.





L’équipe de Jean-Philippe VICHARD
VEABLV veablv@orange.fr



“Entretien des haies”

Rappel de la réglementation.

Durant la période de nidification des oiseaux (du 15 mars au 31 juillet), les autorités environnementales recommandent de limiter les tailles importantes de haies afin de préserver la biodiversité. En effet, la loi protège les espèces ainsi que les nids occupés, les œufs et les jeunes oiseaux.

Mais cette recommandation ne dispense toutefois pas chaque propriétaire de ses obligations d’entretien. Les haies doivent être régulièrement entretenues afin de ne pas empiéter sur le domaine public ou les propriétés voisines, ni gêner la visibilité ou la sécurité des usagers.

Ainsi, chacun doit adopter une attitude responsable et préserver la biodiversité lorsque cela est possible, tout en assurant un entretien normal des haies dans le respect des règles de bon voisinage et de sécurité.





“L’aménagement du territoire face à la raréfaction de l’eau”



L’eau est indispensable à la production industrielle, à l’agriculture, au refroidissement de nos centrales nucléaires, au transport fluvial, mais aussi, tout simplement, à notre vie quotidienne.

Sans eau, il n’est plus possible de transporter, de produire, de refroidir, de cuisiner ou de laver.

C’est dire combien cette question est devenue, pour les élus, une préoccupation quotidienne, particulièrement au regard du niveau préoccupant de nos nappes phréatiques.

La gestion de l’eau constitue donc un enjeu majeur pour l’avenir de nos territoires et pour notre capacité à nous adapter aux changements climatiques. Il appartient aux acteurs locaux de traduire concrètement cette exigence dans leurs décisions et leurs politiques d’aménagement.

Le premier levier se trouve dans les documents d’urbanisme et de planification, qui déterminent les conditions d’utilisation et de développement de nos espaces.

Dans le cadre de notre PLUi (Plan Local d’Urbanisme intercommunal), les élus devront faire preuve de la plus grande vigilance afin de préserver cette ressource essentielle à la vie de tous. L’eau n’est pas une ressource parmi d’autres : elle conditionne notre capacité à habiter, à produire et à transmettre un territoire durable aux générations qui viennent.



CONTACT

Mairie - 8 rue du Moulin
60600 Breuil-le-Vert
03 44 78 35 00
accueil@mairieblv.fr
www.mairie-breuil-le-vert.fr

Flashez-moi !
pour plus d’informations

Horaires d’ouvertures

lundi, mardi, jeudi,
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30
Vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h00
mercredi
de 9h à 12h

Directeur de la publication : Jean-Philippe VICHARD - **Rédactrice en chef** : Aliette BALSALOBRE
Mise en page et impression : SMI - Clermont (Oise) - **Octobre 2026 n°88** - **Crédits photos** : Droits réservés